Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260409-D2026_022-DE

Département
Du Morbihan

COMMUNE DE LOCMIQUÉLIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LOCMIQUELIC, dûment convoqué s'est assemblé salle du conseil à la mairie de Locmiquélic, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Eric PATUREL.

Date de convocation : le 03 avril 2026
La séance a été publique le jeudi 09 avril 2026

Etaient présents : Madame IZAGUIRRE, Monsieur GUIDAL, Monsieur CAZEAUX, Madame SAINTAGNE, Monsieur RIBETTE, Madame RIBETTE, Madame BELLEGO, Monsieur MAINGUY, Madame BLAIZOT, Madame GUILLEVIC, Madame HEBERLE, Monsieur BENGON, Madame CHAUDRE, Madame DREAN, Monsieur FISCHER, Monsieur GEOURJON, Madame RIPOLL-GHYS, Monsieur JEHANNO, Monsieur BALDOS, Madame KAMENSKY, Monsieur ROBERT X.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur BORGNIC (procuration à Madame DREAN), Madame LE QUER (procuration à Monsieur GUIDAL), Monsieur ROBERT (procuration à Madame HEBERLE), Monsieur DREANO (procuration à Madame GUILLEVIC), Monsieur VARIOT(procuration à Madame IZAGUIRRE).

Absent : /

Secrétaires de séance : Madame BELLEGO, Madame GUILLEVIC.

Conseillers en exercice : 27

D2026-022 NOMINATION DES DÉLÉGUÉS AUPRES DES ORGANISMES EXTÉRIEURS ET AUTRES INSTANCES

Exposé :

Le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs. Les membres ou les délégués qui seront désignés dans ces divers organismes auront pour rôle :

- de représenter la commune lors des réunions où seront abordés des dossiers qui concernent la commune
- de prendre part aux débats et défendre les intérêts de la commune
- de recueillir des informations pouvant être utilisées par les services de la Mairie

Proposition :

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de nommer les personnes suivantes au sein des organismes extérieurs et autres instances :

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260409-D2026_022-DE

Organismes et instances extérieurs	Titulaires	Suppléants	Suppléants 2
Compagnie des Ports du Morbihan	Sylvie IZAGUIRRE	Christophe MAINGUY	/
Conseil portuaire de Locmiquélic	Sylvie IZAGUIRRE	Christophe MAINGUY	/
Conseil portuaire de Lorient	Sylvie IZAGUIRRE	Christophe MAINGUY	/
OGEC (organisme de gestion de l'enseignement catholique)	Marie-Gabrielle RIBETTE	Caroline GUILLEVIC	/
Conseil d'école Ty Douar et Georgeault	Marie-Gabrielle RIBETTE	Christian CAZEAUX	/
Morbihan Energie (syndicat départemental d'énergie du Morbihan)	Jean-Claude GUIDAL	Guénaël RIBETTE	/
Comité du SCoT (Schémas de Cohérence Territoriale) (exécutif)	Eric PATUREL	Isabelle HEBERLÉ	/
Délégué à la défense	Guénaël RIBETTE	Jean-Damien VARIOT	Agnès RIPOLL-GHYS
Délégué à la sécurité	Ronan BORGNIC	Christian CAZEAUX	/
CNAS (comité national d'action sociale pour les agents de la commune)	Patrice BENGON	Stéphane DRÉANO	/
Centre de gestion du Morbihan	Guénaël RIBETTE	Marie-José LE QUER	/
AUDELOR (Agence d'urbanisme, de développement économique et Technopole du pays de Lorient)	Christian CAZEAUX	Charles ROBERT	Ilona KAMENSKY
GCSMS (groupement de coopération sociale et médico-sociale)	Annie BLAIZOT	Christian CAZEAUX	/
SPL BER (Société Publique Locale Bois Energie Renouvelable)	Jean-Claude GUIDAL	Ronan BORGNIC	/
Entente mutualisation Centre Technique Municipal	Annick CHAUDRÉ	Sylvie IZAGUIRRE	/
CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)	Guénaël RIBETTE	Sylvie IZAGUIRRE	/
CIDFF (Centres d'information sur les droits des femmes et des familles)	Michèle SAINTAGNE	Christian CAZEAUX	/

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260409-D2026_022-DE

Après que le Conseil municipal dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le 10 avril 2026

Madame BELLEGO	Monsieur PATUREL	Madame GUILLEVIC
La Secrétaire	Le Maire	La Secrétaire